

2 - LA BOURGEOISIE LYONNAISE ET LA QUESTION OUVRIERE SOUS LA SECONDE
REPUBLIQUE

par Mademoiselle Michelle SAINTE-MARIE-PERRIN

Soutenance du 26 janvier 1970 -

Jury : MM. LEON et GARDEN

En février 1848, le peuple est maître de la rue, de l'Hôtel de Ville, de la Préfecture et des fortifications de la Croix-Rousse. Les bourgeois lyonnais, faisant la part des choses, se rallient à la République en espérant ainsi sauver l'ordre social. La même raison poussera le plus grand nombre à donner son adhésion à la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte. L'intérêt subit manifesté pour les conditions d'existence du travailleur est-il un progrès des esprits, une nécessité des temps, une manifestation

de bons sentiments ou une attitude purement démagogique ?

L'essentiel de la documentation repose sur la presse lyonnaise. A cette source qui reflète la diversité des opinions bourgeoises, à propos de la question ouvrière, nous avons ajouté l'étude des archives de la Chambre de Commerce, des délibérations du Conseil Municipal, des mandements et lettres pastorales du Cardinal de Bonald et celle de quelques brochures.

- o -

La première partie est consacrée à l'étude des idées sociales des différentes tendances politiques de la Bourgeoisie lyonnaise.

Les Conservateurs ou "Républicains du lendemain" mettent toute leur confiance dans la Charité et la Religion pour maintenir la paix sociale. Ils s'efforcent de détourner l'ouvrier de la propagande des "Rouges", qui veut entraîner toute la société dans une crise effroyable, dont le peuple, disent-ils, serait la première victime. Sous la direction éclairée de l'Eglise, la bienfaisance développera le sentiment de solidarité et de fraternité entre patrons et ouvriers. La Bourgeoisie est convaincue que c'est pour elle une obligation, du fait même qu'elle détient la richesse et qu'elle n'a que ce moyen pour s'assurer l'attachement du peuple. Si l'ouvrier ne peut se procurer par son travail qu'"un pain de douleur", il lui reste le secours de la religion et l'espoir d'un monde meilleur. La Charité et la Foi sont deux moyens précieux pour lutter contre le paupérisme, mais des réformes peuvent être envisagées, dans le respect du système économique libéral. Cependant, il ne s'agit pas d'enlever aux uns pour donner aux autres ; les avantages acquis par les classes possédantes sont soigneusement maintenus. Le Cardinal de Bonald recommande au patronat chrétien une attitude de "père" vis-à-vis des ouvriers. Toutefois, scandalisé par la cadence inhumaine imposée aux travailleurs, il fait appel au Gouvernement. Si Jules Seguin est partisan d'un impôt sur le capital et de la nationalisation de certains secteurs de l'activité économique, les Conservateurs proposent généralement l'organisation d'ateliers nationaux, mais avec une stricte réglementation de l'assistance de l'Etat, et réclament l'extension des jurys de patrons et d'ouvriers, pour régler les conflits du monde du travail. Certains envisagent une intervention assez directe de l'Etat dans l'organisation des métiers pour procurer du travail, pour garantir les salaires et même pour assurer aux ouvriers des secours en cas de chômage, de maladie ou de vieillesse. La révision de la fiscalité indirecte et la gratuité de l'enseignement compléteraient utilement ce programme. Des rencontres fréquentes entre patrons et ouvriers permettraient enfin une meilleure compréhension et faciliteraient les rapports du Capital et du Travail. Mais l'Etat a une tâche bien délicate, car si son action est réclamée, les premières mesures prises par le Gouvernement, diminution de la journée de travail et augmentation des salaires, sont sévèrement critiquées.

Les Républicains, dont l'organe lyonnais est le Censeur, ont du mal à mettre sur pied un programme social cohérent, conciliant les intérêts divergents du patronat et du salariat. Les exigences des Socialistes

leur font peur. Ils adjurent l'ouvrier de faire preuve de compréhension et de confiance dans l'oeuvre entreprise. Ils insistent sur l'importance de l'ordre, condition indispensable pour la bonne marche de l'économie nationale. C'est par le travail que chacun peut espérer l'amélioration de sa condition ; il faut supprimer les barrières dues à la naissance ou à la fortune ; alors "tous les citoyens auraient les moyens de développer leurs facultés morales et intellectuelles". Ainsi s'établirait une hiérarchie fondée sur les capacités de chacun et dont tous les membres seraient solidaires. Le rôle des pouvoirs publics est primordial pour garantir l'égalité, la liberté et la fraternité. La bienfaisance ne doit pas être laissée à l'inspiration généreuse des particuliers, mais être soigneusement organisée par la Municipalité. Le Censeur insiste sur l'importance de l'exercice des droits politiques pour régler la question sociale. Le suffrage universel met fin "à l'ilotisme" auquel on condamnait les ouvriers. Le Gouvernement issu du vote est, en effet, "le moteur bienfaisant de tout l'organisme social". Il doit inscrire le droit au travail dans la Constitution et en assurer le respect par une loi. Afin de mieux le garantir, il doit permettre à l'ouvrier de devenir propriétaire de son instrument de travail. Les associations faciliteraient l'opération. L'Etat doit aussi se préoccuper du bien-être matériel, moral et intellectuel des ouvriers, en organisant des secours pour les malades et les vieillards, l'enseignement et la formation professionnelle pour les jeunes. Mais il n'est pas question, pour autant, d'un dirigisme étatique. L'Etat ne doit pas intervenir dans la fixation des salaires. Les rédacteurs du Censeur sont donc soucieux de préserver le régime libéral.

Quelques journaux lyonnais défendront les thèses démocratiques et socialistes. L'ouvrier doit intervenir directement dans la vie politique pour obtenir la reconnaissance du droit au travail et du droit à l'enseignement. Ce sera le point de départ d'"une transformation totale de la société". La richesse devra être redistribuée équitablement par le biais d'un impôt sur le capital. Le droit au travail sera complété par le partage des bénéfices et par la possession des instruments de travail. La production devra avoir pour but l'amélioration du bien commun et non plus l'accroissement du luxe d'un petit nombre. La transformation du système économique devant renverser l'organisation sociale, tout compromis est impossible.

- o -

La deuxième partie du Mémoire analyse les conceptions de la Bourgeoisie en matière de salaire et d'organisation du travail.

Le salaire préoccupe l'ensemble de la population lyonnaise. La Bourgeoisie s'efforce d'en justifier la faiblesse. Elle incrimine les lois économiques, la concurrence, le grand nombre de travailleurs et l'organisation même de la soierie.

Mais il n'y a pas, chez elle, une conception unique du salaire. Le salaire doit-il assurer à l'ouvrier et à sa famille le strict nécessaire : nourriture, logement, chauffage et vêtements ? Certains constatent qu'en dépit de la modestie de ces besoins, le salaire ne parvient pas à les satisfaire. La Bourgeoisie met en avant les exigences

la concurrence, et plutôt que l'augmentation du salaire, elle préconise la diminution des prix des objets de consommation courante, par la suppression de l'Octroi. Une participation des industries prospères permettrait peut-être d'assurer un salaire convenable, susceptible de mettre l'ouvrier à l'abri du besoin. Le salaire-contrat satisferait certains journaux. Mais l'opposition à un tarif fixé par l'Etat est quasi générale. Le Censeur prévoit une entente après discussion, entre employeurs et employés, à condition que ces derniers soient raisonnables dans leurs prétentions ; l'intervention des assemblées constituées trancherait la question en cas de conflit. Le salaire ne doit-il pas être proportionné au travail fourni ? Le Cardinal de Bonald demande au patronat "une justice rigoureuse pour proportionner le salaire au labeur, la récompense au service". Mais le salaire proportionnel est aussi un moyen d'imposer un rythme de travail écrasant, en distinguant le bon ouvrier du mauvais. Le Comité de l'organisation du travail de Lyon envisage la possibilité de faire du salarié un associé, grâce au partage des bénéfices. Pour les Républicains libéraux, il s'agit de créer des associations d'ouvriers propriétaires des moyens de production. Le Comité a élaboré un projet détaillé dans ce sens. En plus d'un salaire fixe, l'ouvrier recevrait une part des bénéfices en rapport avec sa participation à la production et au capital. Les Conservateurs multiplient les mises en garde, doutant de l'honnêteté morale des travailleurs et de leurs possibilités de faire face aux difficultés. Le caractère non obligatoire d'une telle organisation concorde parfaitement avec l'attachement de la Bourgeoisie à la liberté économique.

L'apprentissage, la durée du travail, le repos hebdomadaire, le chômage et la grève, sont autant de problèmes abordés par la Bourgeoisie lyonnaise. Les conditions de travail des jeunes enfants émeuvent la Chambre de Commerce, qui étudie avec beaucoup d'attention un projet de loi à ce sujet. Le Cardinal de Bonald éprouve le besoin de rappeler aux employeurs leurs devoirs de père envers les jeunes enfants. L'apprentissage est une période privilégiée dans la vie de l'ouvrier, c'est le moment où il prend connaissance de tous les secrets du métier, mais aussi, où il acquiert une bonne conscience morale, qui conditionne son propre avenir et celui de son futur employeur. Une des mesures prises par le Gouvernement provisoire concerne la réduction de la journée de travail. Cette décision autoritaire heurte profondément la Bourgeoisie lyonnaise. L'horaire, l'hygiène des ateliers, la sécurité et les temps de repos doivent être organisés avec honnêteté et bon sens par le patronat. Des désaccords surgissent à propos de l'organisation des Prud'hommes, de la concurrence faite par les ateliers religieux et par la présence d'ouvriers étrangers. Mais la grève préoccupe beaucoup les esprits. Si certains en reconnaissent la légitimité, ils s'efforcent de détourner les ouvriers de ce moyen de revendication. La Bourgeoisie s'inquiète du climat d'agitation entretenu par le nombre croissant de chômeurs ; elle demande à l'Etat d'intervenir, mais les Ateliers Nationaux sont critiqués par l'ensemble de la presse.

La troisième partie du travail envisage la situation matérielle de l'ouvrier.

Toutes les tendances politiques sont d'accord pour donner une place

privilégiée à l'enseignement dans l'accession au bien-être par l'ouvrier. L'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit, pour tous, ou seulement pour les pauvres. Pour les uns, il s'agit de "parvenir à une meilleure compréhension mutuelle et à une société plus juste". Pour les autres, la prise en charge, par l'Etat, des plus pauvres permettrait une sélection et une orientation professionnelle meilleures.

Le Républicain et le Censeur soulignent l'insalubrité des logements d'ouvriers et réclament l'action rapide de la Municipalité. L'alimentation du travailleur doit être modifiée et ses distractions sont à organiser. Le bien-être de l'ouvrier, dans l'esprit de la Bourgeoisie lyonnaise, est réduit à un logement modeste, une nourriture simple et à quelques innocentes distractions.

L'ouvrier ayant difficilement de quoi vivre lorsqu'il travaille normalement, se trouve complètement démuné devant la maladie, l'accident ou la vieillesse. Les caisses de secours et de retraites sont encouragées. La participation du patronat est généralement admise. La surveillance de l'Etat est réclamée pour permettre de contrôler étroitement ces Associations et pour leur allouer éventuellement des subventions. Un projet occupe longuement la Chambre de Commerce, c'est celui de Camille Rambaud, qui a pour but de créer un vaste syndicat "s'occupant de tout ce qui pourrait contribuer au bien moral et intellectuel de ses membres ; il disposerait à cet effet de ressources considérables, qui seraient fournies par une augmentation de 6 centimes par kilogramme sur le prix du conditionnement des soies". Imaginé pour créer une véritable solidarité entre les agents de l'industrie de la soie, le projet de Camille Rambaud est vidé de son sens par le Prince-Président, qui le transforme en une banale caisse de secours mutuels.

- o -

Ce sont les événements qui ont forcé, bon gré mal gré, la Bourgeoisie à s'interroger sur la question ouvrière. La peur des "Rouges" les pousse à satisfaire certaines revendications, la presse lyonnaise cherche surtout à convaincre les ouvriers qu'elle se préoccupe de leur situation, mais que rien ne peut se faire dans le désordre. Le Cardinal de Bonald n'hésite pas à critiquer le système libéral, sans avoir d'écho dans la presse catholique. Pour les Républicains, l'association est le meilleur remède pour tous les maux dont souffre le monde du travail, mais les limites de l'intervention de l'Etat sont vivement discutées. Rapidement les conservateurs l'emportent, et les manifestations de sympathie vis-à-vis des ouvriers sont remplacées par de sévères mises en garde pour ceux qui abusent de la patience des autorités.

*

*

*

Le jury rend hommage à l'originalité de la recherche effectuée par Mademoiselle SAINTE-MARIE-PERRIN, dont le mémoire, résultat de prospections approfondies, témoigne d'un réel effort de synthèse, de beaucoup de finesse, d'une constante justesse de ton. M. LEON regrette cependant que le sujet n'ait pas été suffisamment replacé dans son cadre, le Lyon effervescent des années 1848-51, que la représentativité des journaux n'ait pas été pesée avec assez de soin, que les animateurs de la presse n'aient été que très discrètement évoqués. Par ailleurs, les ressemblances et les contradictions doctrinales auraient pu être plus accusées, tandis que l'auteur ne fait pas une part suffisante aux influences idéologiques et qu'il ne dresse pas un bilan assez net de tout le mouvement de pensée sociale qu'il a détaillé. Enfin, les rapports entre pensée sociale lyonnaise et pensée sociale française restent dans l'ombre.

De son côté, M. GARDEN estime que Mademoiselle SAINTE-MARIE-PERRIN aurait pu définir plus nettement le milieu ouvrier lyonnais et que son étude de presse aurait dû être plus poussée. Elle aurait pu également insister sur les "permanences", dans les prises de position de la bourgeoisie lyonnaise.

Cependant, en dépit de ces faiblesses, le mémoire est solide, bien composé ; il s'avance hardiment sur un terrain à peu près inexploré. Aussi, le jury accorde-t-il la mention Bien à Mademoiselle SAINTE-MARIE-PERRIN.

* * * * *
* * * * *
* * *
* *
*